

Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | Juillet 2023

Budget 2023

Zoom sur 4 acteurs économiques

Les transports pour les jeunes





Chères Tronchettoises, chers Tronchetois,

L'été qui débute marque une nouvelle fois la tendance qui se profile en termes de température et de sécheresse. Le dérèglement climatique nous impose de protéger notre ressource en eau.

Nous avons la chance de bénéficier d'eau sur notre territoire.

Dans ce contexte, les travaux effectués l'année dernière dans la Molée (au pied de la mairie, entre l'étang de Mireloup et la forêt du Mesnil) bénéficient à conserver cette eau pour alimenter l'étang de Mireloup (propriété du Syndicat des Eaux de Beaufort SIEB), qui dessert le pays de Saint-Malo.

Pour mettre en avant cette ressource en eau, quoi de mieux que d'inaugurer le chemin (estival) de la Molée le long de ses méandres. Cet espace naturel de biodiversité, vous pouvez le découvrir pour rejoindre la forêt et/ou le chemin de la Mariais. Prenez en soin et respectez les lieux.

Le contexte financier qui sera présenté dans ces pages indique que la santé financière de la commune progresse très favorablement.

En termes de travaux, les conditions de réalisations sont toujours aussi complexes en termes de coût, de délais et de mise en œuvre.

- Les travaux du city stade (multisports) ont débuté. Les jeunes sont impatientes et ils pourront l'utiliser dès cet été.
- Les travaux sur l'Abbaye (dont le presbytère) ont pris du retard à cause de 2 lots infructueux. Les coûts étaient trop excessifs. Ils ne pourront débuter avant l'automne.
- Les chemins de randonnées ne pourront être remis en état avant l'automne. Pour tenter d'obtenir des subventions, il a été nécessaire de choisir un bureau d'études afin de répondre aux objectifs de l'appel à projets : restaurer des sentiers, développer la pratique de la marche, mettre en valeur tout en les protégeant la biodiversité et les continuités écologiques.
- Les travaux de voirie (route de la Prière), pour continuer à sécuriser cette rue à cause des automobilistes peu enclins à respecter le code de la route, vont se dérouler fin juillet.
- Une satisfaction pour la mise en service des sanitaires publics proches de l'aire de jeux. Les habitants, randonneurs, touristes peuvent désormais les utiliser.

Je réitère comme en janvier dernier un appel au bien vivre ensemble, au civisme pour garder la beauté de notre commune : ne jetons pas de débris et ramassons-les, réduisons et respectons les limitations de vitesse, ne stationnons pas sur les trottoirs, les accotements et sur les espaces réservés aux piétons. Soyez vigilants pour protéger notre forêt du Mesnil et nos paysages en période de sécheresse. Pas de feu de toute sorte que ce soit. Il en va de la sécurité de tous.

Dans la continuité de ces messages de prévention, il y a lieu parfois de rappeler les bonnes conduites et/ou de les sanctionner dans ce sens : nous allons signer une convention avec un agent de la brigade verte qui sera chargé de relayer les règles de sécurité trop souvent oubliées et qui peuvent mettre la vie d'autrui en danger : les personnes à mobilité réduite, en fauteuil roulant, avec des poussettes, les enfants, les piétons en général.

Le civisme est une des bases du bien vivre ensemble.

Bel été à toutes et à tous.

**Pascal Briand,
Maire du Tronchet**

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Édito du Maire
- Bibliothèque
- Fête des mères
- Sur vos agendas
- Horaires mairie
- État civil

INFOS COMMUNALES

- Principales décisions du conseil
- Finances 2023
- Recensement 2024
- Intramuros
- Nouveau site internet
- Cimetière
- EHPAD Orée du Bois
- Hôtel de l'Abbaye
- Résidence Odalys
- Saint Malo Golf Resort
- L'Arche de nos Haies

INFOS GÉNÉRALES

- Moustique tigre
- Frelon asiatique
- Canicule

VIE SOCIALE

- Conseillère numérique
- Ateliers numériques
- Transport scolaire
- Assistant familial
- L'ADMR et les Aidants
- Coupon Sport 35

VIE ASSOCIATIVE

- APE
- Club multiactivités
- Comité des fêtes
- DOJO
- Gym-détente
- Marche détente et découverte
- Voisins de Mireloup
- UNC

MÉMOIRES DU PASSÉ...

- La maison du moulin et le lavoir

Directeur de la publication : Pascal Briand
 Rédaction et coordination : la municipalité
 Crédits photos : Mairie du Tronchet
 Création, mise en page et impression :
 Imprimerie ATIMCO - Combourg
 Dépôt légal : JANVIER 2023
 Contact : Mairie du Tronchet
 Tél. 02 99 58 95 39
 Le Baillage - 35540 Le Tronchet

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

- Anastasia
- Jade
- Mathéo
- Nélia
- Nolan

Peine et Tristesse :

7 personnes nous ont quittés.

Vous vous mariez :

Une démarche en ligne vous propose d'informer les administrations (assurance maladie, allocations familiales, bureau du service national) de votre changement de nom d'usage.

Le service est gratuit.
www.service-public.fr ou
www.mon.service-public.fr

Nous sommes heureux d'accueillir Fanny Fonteneau qui nous rejoindra courant juillet pour succéder à Sophie, comme agent d'accueil à la mairie, en charge également de l'agence postale et du point lecture.



La Poste

L'Agence Postale Communale restera fermée jusqu'à ce que Fanny soit formée par La Poste aux différentes opérations possibles au sein de l'agence. La date de réouverture sera annoncée sur Intramuros.



Bibliothèque

De même, le point lecture est fermé jusqu'à la formation de Fanny pour utiliser le logiciel de gestion du point lecture.

Nous vous rappelons que tout lecteur peut emprunter ou rendre des documents à la bibliothèque de Plerguer ou à celle de Miniac-Morvan qui font partie du réseau des Bibliothèques du Mesnil.



Fêtes des mères 2023

Depuis la fête des mères de l'année dernière, notre commune a accueilli avec joie 12 naissances.

Cette année la municipalité et le CCAS ont accueilli sept familles qui ont accepté leur invitation et sont venu partager un moment de convivialité.

Les mamans de Anastasia, Arthur, Jade, Joseph, Marceau, Mathéo et Simon sont reparties avec un hortensia pour célébrer cet événement.





Sur vos agendas

La mairie vous invite à noter les événements suivants sur votre agenda :



Juillet

Vendredi 7 : Concert de harpes dans le cloître de l'Abbaye à 19h, suivi d'un pot offert par la municipalité

Août

Mercredi 30 : Visite découverte de La Molée.
Rendez-vous 14h parking de la Mairie

Septembre

Vendredi 1^{er} : Forum des associations à 18h en salle annexe

Dimanche 3 : Vide grenier organisé par le comité des fêtes

Vendredi 15 : Pot de rentrée APE

Octobre

Mardi 3 : Semaine bleue à L'EHPAD de L'Orée du Bois. Animation musicale à 14h30, réservé aux plus de 60 ans

Vendredi 29 : Compétition de moto cross

Date à fixer : Soirée jeux de société / pizza APE

Novembre

Samedi 11 : Célébration armistice 1918

Dimanche 19 : Repas du CCAS à 12h dans la salle des fêtes

Décembre

Vendredi 1^{er} : Remise des sapins et des chocolats de Noël APE

Samedi 9 : Soirée du Téléthon dans la salle des fêtes

Vendredi 22 : Veillée de Noël avec chants des enfants APE

Mairie : 02 99 58 95 39
mairie@letronchet.eu

Bibliothèque : 02 99 58 95 39
bibliothequedutronchet@gmail.com
www.letronchet.bibenligne.fr

Agence postale communale : 02 99 58 14 17

Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine :
02 99 58 40 05

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 15

Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 45
Mardi de 14 h à 16 h 45

Lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h
Vendredi de 8 h à 10 h et de 14 h à 18 h

Samedi de 9 h à 12 h

Samedi de 9 h à 11 h 45

Principales décisions des derniers conseils

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 – AFFECTATIONS DES RÉSULTATS – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 pour le budget principal, lequel s'élève à :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	654 409.32 €	1 008 682.54 €	1 663 091.86 €
Recettes	903 254.89 €	1 195 682.49 €	1 469 899.25 €
Résultat n	248 845.57 €	186 999.95 €	- 193 192.61 €
Report de l'exercice n-1		629 038.13 €	
Résultat de clôture à reporter sur n+1	248 845.57 €	186 999.95 €	
Affectation du résultat			
Part affectée à l'investissement 2023		248 845.57 €	

Adopté à l'unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil municipal, décide de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.85 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 49.20 %
- taxe d'habitation (TH) : 12.79 %

Adopté à l'unanimité

Pour mémoire, il est rappelé au conseil que ces taux sont inchangés depuis 2010

ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLÉS NON AFFECTÉS À L'HABITATION PRINCIPALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide
D'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.
Adopté à l'unanimité

TARIF CANTINE

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire ci-dessous afin de tenir compte de l'augmentation des prix du prestataire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

d'augmenter le prix des repas au 17 avril 2023 :

Enfant : 3.60 € Adulte : 6.00 €

Adopté à l'unanimité

LOTISSEMENT : PRIX DU TERRAIN

Vu les délibérations du 11 décembre 2018 et du 11 mars 2019, fixant le prix du m² des lots du lotissement « Les Vignes » à 85.83 € H.T.,

Considérant qu'il reste un lot à vendre d'une superficie de 391 m²,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

de porter le prix du m² à 97 € H.T. au 15 avril 2023.

Adopté à la majorité (Pour 8 Contre 1 Abstentions 1)

BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE : BUDGET PRIMITIF 2023

Il est proposé au Conseil Municipal :

d'approuver le budget primitif de l'exercice 2023 pour le budget principal commune, équilibré comme suit :

Section de fonctionnement : 873 696 €

Section d'investissement : 1 061 375 €

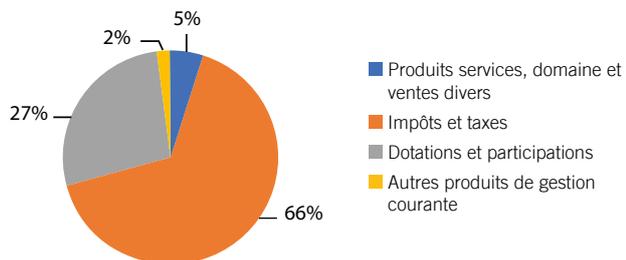
Adopté à l'unanimité

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté au secrétariat de mairie aux heures ouvrables de la mairie.

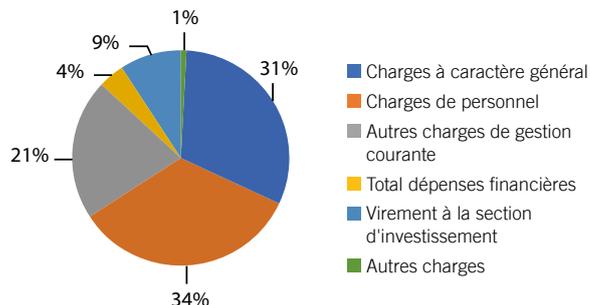


Finances 2023

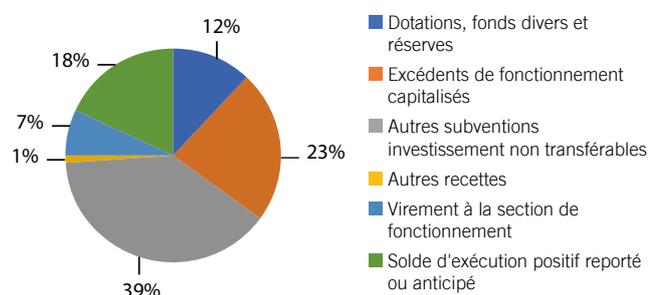
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023 = 873 696 €



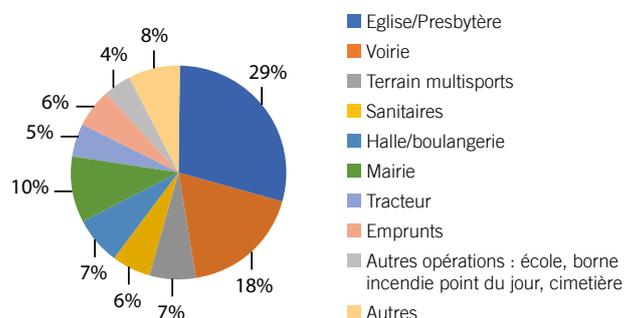
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023 = 873 696 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023 = 1 061 375 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023 = 1 061 375 €



IntraMuros



La mairie du Tronchet utilise l'application mobile INTRAMUROS pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les évènements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

Nouveau site internet

La commune va bientôt se doter d'un nouveau site internet, plus pratique, plus complet et avec plus de possibilités, dont de nombreux liens avec d'autres sites (exemples : menus de l'école, animations des hôtels et restaurants de la commune, etc.)

Certaines rubriques seront notamment liées directement à l'application INTRAMUROS de la commune. Autrement dit, toutes les informations accessibles sur l'application INTRAMUROS le seront également sur le site internet.

Nous souhaitons mettre ce site en service dès la rentrée de septembre.



Cimetière

Comme vous avez pu le constater, des travaux ont eu lieu au niveau du cimetière. Le terrain acquis récemment par la commune, à côté du cimetière, a permis de construire un parking face à l'EHPAD de l'Orée du Bois. Ce parking sera ouvert, après la réception définitive des travaux prévue très prochainement.

Le cimetière du Tronchet va connaître de nouvelles opérations dans les mois qui viennent.

En effet, un columbarium supplémentaire va y être construit.

Le cimetière étant pratiquement complet, il est nécessaire de mettre de nouveaux emplacements à disposition. La mairie va procéder à un relevé de tombes. La première étape sera le relevage des tombes

de l'espace communal. Les sépultures vont être identifiées par un panneau. Ce panneau sera en place jusque fin novembre 2023 environ.

Si vous êtes concernés par cette procédure, nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie pour signaler la ou les tombes de votre famille.

Les ossements, soigneusement répertoriés seront exhumés et mis dans de petits reliquaires qui seront ensuite placés dans l'ossuaire communal.

Un nouvel ossuaire devra également être créé, par manque de place dans l'ossuaire actuel. Le transfert se fera entre l'ancien et le nouveau.

Recensement



The poster features the French flag logo at the top center, with the text 'Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer' and 'INSEE' below it. To the left is a stylized red icon of a person inside a house. The main title 'RECENSEMENT de la population' is in large red letters. Below the title is a colorful illustration of a town with houses, trees, a wind turbine, and people. A red banner at the bottom of the illustration reads 'LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !' with the website 'www.le-recensement-et-moi.fr' underneath. The main body of the poster lists advantages for three groups: 'Pour les personnes recensées', 'Pour l'agent recenseur', and 'Pour la mairie'. It also includes a section 'Et pour tout le monde' and the Insee logo at the bottom.

LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur

- Pas de déplacement pour récupérer le questionnaire
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par Internet
- Moins de papier à gérer et à contrôler

Pour la mairie

- Baisse du coût du recensement
- Collecte plus rapide et suivi en temps réel
- Moins de manutention et moins de saisie de résultats
- Bénéfice d'image : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde

- Des réponses de qualité
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement

Insee & votre commune

Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Ce recensement est important pour notre commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes... diffusés au mois de juin suivant.

Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser l'internet.

A cette occasion, nous recherchons trois agents recenseurs.

Si cette activité vous intéresse, vous pourrez prendre contact avec le secrétariat de mairie au plus tôt.



EHPAD Orée du Bois

La Résidence de l'Orée du Bois composée d'un Foyer de vie pour adultes handicapés de 35 places et d'un EHPAD de 65 places a connu des évolutions ces dernières années. La résidence est un établissement public qui relève de la Fonction Publique Hospitalière. Il est autonome et ne dépend pas des finances de la commune. Les Maires et quelques conseillers municipaux des communes de Plerguer, Dol de Bretagne et Le Tronchet siègent au Conseil d'Administration.

Situé dans un écrin verdoyant et agréable, cet établissement a fusionné avec la Résidence de l'Abbaye de Dol de Bretagne (composé de 135

places d'EHPAD et 60 places de Foyer pour adultes handicapés) au 1^{er} Janvier 2020 pour former le Groupement des 2 Abbayes.

L'objectif de cette fusion était multiple :

- Unir nos forces pour constituer une véritable filière d'accompagnement des personnes âgées et handicapées sur le Territoire de Dol de Bretagne - Plerguer - Le Tronchet,
- Construire un nouveau Foyer de Vie à Dol de Bretagne,
- Rénover les EHPAD des 2 Résidences.



Le G2A emploie environ 240 personnes (à temps plein ou temps partiel) sur les sites de Dol et du Tronchet, notamment des infirmiers, aides-soignants, aides-médico-psychologiques, agents hôteliers et de bionettoyage, agents de soins.

La construction du nouveau Foyer de Vie à Dol de Bretagne est en cours. Si une quinzaine de résidents du Foyer du Tronchet auront la joie d'y habiter en fin d'année, les vingt autres résidents se préparent avec entrain à déménager au Foyer de la Résidence de l'Abbaye. En effet, le nouveau Foyer est destiné à accueillir des résidents assez autonomes et en capacité de s'inscrire dans la vie de la cité quand le Foyer de la Résidence de l'Abbaye se destine à accompagner des résidents en perte d'autonomie.

A l'issue de cette opération de déménagement, la Résidence de l'Orée du Bois accueillera exclusivement des personnes âgées (EHPAD). Ces personnes, qui ont plus de 60 ans (sauf dérogation), peuvent souffrir de troubles cognitifs, de maladies Alzheimer ou apparentées, d'un handicap psychique ou physique.

Afin de répondre au mieux aux besoins de ces populations différentes, un projet de rénovation/réhabilitation est en réflexion depuis de nombreuses années. En l'état actuel du contexte financier, le Conseil d'Administration du Groupement a fait le choix de mettre en pause le projet de rénovation des EHPAD du Groupement estimé à 25 millions d'€ en 2022. En effet, l'augmentation de certaines dépenses (en particulier des dépenses de personnel liées aux réformes salariales de ces dernières années, les dépenses d'énergie et d'alimentation) n'ayant pas été compensées par les recettes correspondantes, le Groupement est, comme une grande majorité d'EHPAD publics, en situation financière défavorable pour engager des travaux d'envergure. C'est une situation inédite pour le Groupement qui dégage des excédents depuis des années afin de financer ces travaux.

La Résidence a à cœur d'accompagner, avec le maximum de personnalisation, les résidents. Un accueil pour résidents présentant des troubles cognitifs a été créé fin 2021 : « l'Accueil en Maison ». Il permet à 4 ou 5 résidents, 2 jours par semaine, de bénéficier des journées hors de l'établissement, hors contraintes horaires, en petit comité au sein de « La Ruche » (petite maison à proximité de la Résidence). Au programme : courses (avec rencontres éventuelles de connaissances dans les commerces), préparation du repas, déjeuner avec le professionnel qui les accompagne, occupations diverses l'après-midi (sieste, jeux de société, jardinage, discussions, travaux manuels etc.).

Il vous est possible de suivre les actualités de la Résidence sur le site Facebook : « Résidence Letronchet (L'Orée du Bois) ».

Résidence de l'Orée du Bois
EHPAD et Foyer de Vie
1, rue de la Prière
35540 LE TRONCHET
Tél. 02 99 58 95 78
Fax 02 99 58 14 41





HÔTEL DE L'ABBAYE

LE TRONCHET – SAINT-MALO

★★★★

Hôtel de l'Abbaye

Depuis le XII^e siècle, l'Histoire de **l'Abbaye du Tronchet** est intimement liée à la Bretagne. Cet édifice au charme incomparable propose des chambres lumineuses, spacieuses et décorées avec soin dans un esprit maison de famille en catégorie 4 étoiles.



Plongez dans une **expérience gustative inoubliable** au **restaurant Le Jardin de l'Abbaye**, où le chef vous propose une cuisine gastronomique de saison accompagnée d'une sélection de vins parfaitement assortis. Avec des menus à l'aveugle, chaque plat est une surprise qui ravira vos papilles.

Ouvert tous les soirs, 7 jours sur 7, sur réservation, notre restaurant utilise des **produits locaux et de saison**. Vous découvrirez une grande variété de plats à base de fruits de mer, d'huîtres, de coquillages et de poissons pour une explosion de saveurs qui ne vous laissera pas indifférent !

Le restaurant est ouvert à tous, clients de l'hôtel et visiteurs.

Notre salle de réception peut accueillir jusqu'à 110 convives assis **pour tous vos événements** : mariage, baptême, anniversaire, séminaire...



À l'Hôtel**** de l'Abbaye, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour vous détendre et vous ressourcer :

- Une piscine extérieure chauffée
- Une salle de Fitness
- Un Parc arboré
- Un Bar/Lounge ouvert tous les jours jusqu'à 2h (accessible à la clientèle extérieure)
- Un SPA, dédié au Bien être (accessible à la clientèle extérieure sur réservation)

Pour vous proposer une **expérience unique de bien-être** et de sérénité, nous avons mis au point un parcours de détente autour de 5 thématiques relaxantes et vivifiantes : bain bouillonnant, sauna, hammam, douche expérientielle et mur de sel. Pour ce moment privilégié, l'espace bien-être / spa de l'hôtel est accessible uniquement sur réservation.

Notre carte de soins spécifiques offre à nos clients tous les bienfaits de moments de douceur et de relaxation. Notre esthéticienne-conseil partenaire personnalise sa prestation selon vos besoins pour une expérience bien-être sur mesure au cœur de notre spa.



Le directeur de l'hôtel et les 22 membres de son équipe seront ravis de vous accueillir et de vous faire (re)découvrir cet établissement. Nous sommes toujours à la recherche d'un ou deux saisonniers en Service Salle et en Service étages, 5 CDD arriveront également fin Mai et début Juillet.

N'hésitez pas à nous transmettre vos CV !

Pour toute réservation ou information, contactez-nous :

Hôtel****de l'Abbaye
L'Abbatiale
35540 LE TRONCHET
02 99 16 94 41
info@hotel-de-labbaye.com
www.hotel-de-labbaye.fr



Saint-Malo Golf Resort

HISTORIQUE

Le Golf de Saint Malo, est né en 1986 de l'initiative de la commune du Tronchet, de la Ville Saint Malo et de Robert Thoreux (entrepreneur dans le BTP). C'est Hubert Chesneau, l'architecte à qui l'on doit notamment le Golf National, hôte de l'Open de France qui en dessine les plans.

En juillet 1986, sont inaugurés officiellement 2 boucles de 9 trous autour du clubhouse qui forment le 18 trous d'origine, notre « Old Course ».

En mars 1989, est ouvert 1 boucle supplémentaire (du 7 au 15 actuels), qui forme le nouveau 18 trous. Le golf de Saint Malo devient alors le plus grand Golf de Bretagne. Le Club House, est un ancien prieuré du XVIIIème siècle appartenant à l'abbaye bénédictine du Tronchet dont vous pouvez apercevoir l'architecture néoclassique au trou n°7. Il s'agissait donc d'un lieu de retraite fréquenté par les moines qui cultivaient les terres environnantes. Ces terres sont l'ancien terrain de chasse du célèbre corsaire Surcouf dont vous pourrez apercevoir le pavillon de chasse au trou n°10. Le Clubhouse est aussi marqué par une histoire plus récente, pendant la 2ème guerre mondiale il fut le refuge de maquisards, malheureusement dénoncés et déportés.

En 1994, Serge Raulic, Président des Thermes Marins de Saint Malo, passionné de Golf, et amoureux de ce site, rachète le golf de Saint Malo et lui redonne une seconde jeunesse en réalisant notamment des travaux de drainage, et la réfection de quelques trous pour le rendre encore plus attrayant.

Pour poursuivre son développement, en 2003 un hôtel 3 étoiles est inauguré, il a été classé 4 étoiles en 2020. Intégrer un bâtiment neuf dans une construction faites de vieilles pierres comme l'était l'ancien Prieuré était une prouesse.

En à peine 8 mois de travaux, 30 chambres de standing, un pavillon séminaire et une nouvelle salle de restaurant jaillissent de terre, s'intégrant parfaitement dans le cadre et les anciens locaux.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Saint-Malo Golf Resort est situé sur une zone classée Natura 2000 depuis 2005, liée à sa proximité avec l'Etang de Mirloup. Nous sommes parties prenante dans la préservation de la qualité de la ressource en eau.

En effet, le gazon étant le meilleur des filtres naturels, nous gérons et maitrisons notre espace dans le respect de règles environnementales et notamment la circulation de l'eau.

Au-delà de l'impact sur la consommation en eau, nous avons également repensé notre politique environnementale. Par exemple, nous n'utilisons plus d'herbicides totaux et l'usage des produits phytosanitaires a été divisé par trois l'année dernière pour une suppression totale en 2025.

NOS SERVICES



Le Golf

Entre plans d'eau et massifs de granit, chênes centenaires et bunkers, les 2 parcours (18 et 9 trous) déroulent leurs fairways sinueux dans la campagne bretonne, sur un domaine de 100 hectares.

Pour les Tronchetois, nous proposerons en 2023 des initiations gratuites au golf.

La piscine et la salle de fitness

Profitez de notre piscine chauffée aux beaux jours et de notre salle de fitness. Abonnement possible pour les Tronchetois.

Le restaurant « VIRGULE »

Ouvert à tous les Tronchetois 7 jours sur 7 chaque midi mais également tous les soirs d'avril à octobre, le restaurant « VIRGULE » vous propose une expérience culinaire inventive et savoureuse qui évolue et s'adapte en fonction du moment de la journée. Notre cuisine est réalisée à base de produits locaux et vous pouvez vous restaurer à toute heure de la journée.

Dans un cadre authentique au cœur du site du Saint-Malo Golf Resort, deux salles de restaurant et une terrasse ensoleillée sont prêtes à vous accueillir pour le déjeuner, le snacking l'après-midi et le dîner. Nous vous accueillons également pour vos évènements familiaux.



Evènements

Pour vos évènements familiaux et d'entreprise, le Pavillon séminaire propose 2 grandes salles pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes

L'hébergement

Ambiance « manoir » du XVIII^e, poutres et pierres apparentes. L'hôtel 4**** est situé au cœur du golf, au bord de l'eau et du parc verdoyant, dans un ancien prieuré.

RESSOURCES HUMAINES

Le Saint-Malo Golf Resort compte 26 salariés à temps plein et plus d'une quarantaine de salariés en saison avec la présence des saisonniers. Ils sont répartis ainsi :

- 12 pour entretenir les parcours
- 5 en gouvernance
- 4 à la réception de l'hôtel
- 4 à la réception du golf
- 10 en salle
- 12 en cuisine

Nous sommes des acteurs dans la formation des personnes qui souhaitent découvrir ces métiers du golf, de l'hôtellerie et de la restauration.

Tous les profils même sans expérience sont recherchés. Intégrer le Saint-Malo Golf Resort permet de bénéficier d'une formation d'excellence et de s'assurer une évolution professionnelle de qualité.



Résidence Odalys

Qui sommes-nous ?

Le Groupe Odalys est détenu depuis 2000 par le groupe Duval, originaire de Rennes. Le siège social d'Odalys est situé à Aix en Provence, près de Marseille, le directeur général est Monsieur Laurent Dusollier.

Acteur incontournable sur le marché de l'hébergement touristique en Europe avec les marques Odalys Vacances (résidences de tourisme) depuis 1998 et Flower Campings (campings) depuis 2022, le Groupe Odalys est aussi reconnu pour son expertise métier sur le marché de l'hébergement géré urbain avec les marques Odalys City (appart'hôtels), Odalys Campus (résidences étudiantes) et Happy Senior (résidences seniors non médicalisées). Soit plus de 550 établissements et 200 000 lits en gestion en France et à l'international. En 2022 Odalys a accueilli plus de 2 millions de vacanciers !

Également syndic à travers sa filiale SGIT Gestion, prestataire de services de conciergerie, promoteur immobilier et agence immobilière sur certaines destinations via Odalys Invest, le Groupe Odalys a récemment élargi ses activités à la vente de mobil-homes résidentiels, passant définitivement du statut d'hébergeur à celui d'acteur multi-métiers.

Site internet : www.odalys-vacances.com

La résidence Odalys Le Domaine de l'Emeraude

Située à l'entrée du bourg, notre résidence de vacances se compose de 96 logements, du 2 pièces au 4 pièces, avec 89 maisonnettes et 7 appartements, dont 7 logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La résidence dispose d'une piscine couverte chauffée

(ouverte en toute saison), d'un sauna, d'une aire de jeux pour enfant, d'un terrain multisport, d'une table de ping pong et d'un club enfants et ados en saison. Nous sommes ouverts de février à novembre et aux vacances de Noël. Nous proposons un service de commande de pains et viennoiseries, de locations de vélos (dont vélos électriques) et de ventes de billetterie à tarif préférentiel pour le zoo de la Bourbansais, l'Aquarium de St Malo et Cobac Parc. Nous avons 5 salariés à l'année sur la résidence et nous sommes près de 20 salariés en saison : animateurs, réceptionnistes, femmes/hommes de ménages ou agents techniques.

Le soir, nous accueillons des foodtrucks différents (de la crêperie ambulante au traiteur japonais en passant par les burgers), en saison nous proposons aussi un marché de producteurs locaux (miels du Tronchet, la chèvrerie d'Aurore, savonnerie de Langaulnay...). Nous sommes aussi partenaires de nombreux sites locaux comme le Cathédraloscope à Dol, la cidrerie Sorre ou le château de Combourg.

Nous recevons en moyenne 12 000 clients par an, principalement des familles venant des quatre coins de France. La résidence a ouvert en 2009 et a été prise en gestion par Odalys en 2010. Nous sommes classés trois étoiles depuis 2021 (classement Atout France) et référencés dans de nombreux guides dont le Guide du Routard qui nous recommande depuis 2016.

Notre équipe souhaite remercier les habitants du Tronchet pour l'accueil qu'ils réservent à nos résidents, nous avons toujours souhaité nous intégrer au mieux sur notre magnifique commune.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos questions et demandes, n'hésitez pas !

Tél. 02 99 58 99 67

Email : direction.letronchet@odalys-vacances.com



L'Arche de nos Haies



Bonjour à tous!

Solune & Gaia est une ferme maraîchère implantée au cœur du Tronchet où la production de

légumes et la vie sauvage coopèrent depuis plus de 10 ans...

... Métamorph'Ose! une auto-entreprise d'ateliers de théâtre créée en 2014, animée par l'esprit d'improvisation tous azimuts.

Qu'a bien pu donner leur rencontre !?

Un parcours de visite singulier de la ferme au long duquel s'égrèneront des notions essentielles du Vivant, des jeux insolites et une pincée de spectaculaire!

Il ouvrira à l'automne prochain, à destination de groupes uniquement (scolaires, IME, foyers de vie, CLSH, associations...), sur réservation.

Pour toute information sur les modalités d'accueil (jours d'ouverture, horaires, tarifs) et les aménagements possibles (projet pédagogique mené sur plusieurs visites, adaptation du parcours au public accueilli, etc...), vous pourrez nous joindre au 06 48 32 23 80 ou nous écrire à larchedenoshaies@gmail.com.

Le site internet est en cours de création.

Alexandre et Coralie



La Check List



anti moustique tigre

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150 m. Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les eaux stagnantes** où il pond ses œufs et prolifère...

www.bretagne.ars.sante.fr



Rangez

à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

Videz

au moins après chaque pluie

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Cache-pots
- Pieds de parasol
- Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

Nettoyez

pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Couvrez

avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière... Supprimez régulièrement les larves, sinon c'est un peu le «Club Med» pour lui !)
- Bidons et fûts devant rester dehors

Entretenez

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

COUPEZ L'EAU
aux moustiques tigres !

et passez le message à votre voisin !



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Signaler la présence d'un moustique tigre





LE FRELON ASIATIQUE

Vespa velutina

Une nouvelle espèce invasive en Bretagne




Reconnaissance des nids

Le nid primaire
Quand ? Avril à juin : chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid.
Où ? Il est installé dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux...
Caractéristiques ? Forme sphérique, ouverture basale. Taille : 5 à 30 cm.
 Ce nid est quitté si l'emplacement ne convient plus (manque de place, dérangement) et ce lorsque les ouvrières seront en nombre suffisant.
Que faire ? Contacter la FDGDON de votre département.



Le nid définitif
Quand ? de Juin à décembre
Où ? Très souvent en hauteur dans les arbres mais attention, également signalés à hauteur d'homme, dans les haies, les murs, les toitures...
Caractéristiques ? piriforme, ouverture latérale. Taille : 40 à 120 cm de haut. Ce nid peut contenir jusqu'à 2000 insectes.
Que faire ? Attention, ne pas intervenir seul. Contacter la FDGDON de votre département.



Reconnaissance et Identification

Le frelon asiatique est de couleur sombre avec une large bande jaune orangée au bout de son abdomen. Ses pattes sont également jaunes à leurs extrémités.

Le frelon commun se distingue par sa couleur jaune rousse tachée de noir. Il est plus grand que le frelon asiatique et son vol est bruyant.





Paroles de frelons !

Je suis découvert pour la première fois dans le sud ouest de la France en 2004. En Bretagne, mon premier nid est détecté en 2008.

Redoutable prédateur d'abeilles, je me nourris également de nombreux autres insectes (mouches, papillons, araignées, guêpes...), de sources de sucres (fruits, nectar, miel...), de viande, de poisson, de crevettes sur les étals des marchés !

Ma piqure, si elle est douloureuse, n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe SAUF pour les personnes sensibles et allergiques au venin d'hyménoptères qui doivent être très prudentes.

N'approchez pas mon nid à moins de 5 m sous peine de subir l'attaque de l'essaim.

Je ne projette pas de venin en vol.

Ma colonie a une durée de vie annuelle. Mon nid ne sera pas réoccupé d'une année sur l'autre.

Je suis une espèce diurne et regagne mon nid tous les soirs. Je ne suis pas attiré par la lumière en soirée contrairement au frelon européen.



QUE FAIRE APRÈS LA DÉTECTION D'UN NID - DE FRELONS ASIATIQUES ?

LE SIGNALEMENT EST IMPÉRATIF !

- 1 - J'appelle la FDGDON de mon département
- 2 - La FDGDON procède à l'authentification
- 3 - La FDGDON vous conseille sur l'organisation de la destruction et les possibilités d'accompagnement financier

Ne jamais entreprendre seul la destruction d'un nid. Cette démarche est très dangereuse et doit être réalisée par un professionnel.

CONTACT FDGDON 35

09.75.53.57.91 secretariat@fgdon35.fr

 **CANICULE, FORTES CHALEURS**
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



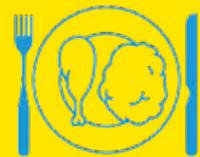
Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



L'ADMR et les Aidants

La Fédération ADMR d'Ille et Vilaine a la volonté d'accompagner les Aidants, dans leur rôle indispensable au quotidien.

Nous avons souhaité avoir une attention toute particulière pour les Aidants accompagnant un proche en fin de vie.

Ainsi, fort de nos nombreuses années d'expérience quotidienne auprès des Aidants mais aussi à notre capacité à travailler en réseau partenarial, nous avons construit ce projet, afin d'offrir une réponse adaptée aux besoins des Aidants en :

- Mettant à disposition un outil numérique innovant gratuit et accessible 24h/24
- Clarifiant et centralisant les informations à destination des Aidants (savoirs théoriques et pratiques : comprendre, accéder aux droits, bénéficier de soutien et répit...)
- Facilitant la compréhension du statut d'Aidant, tout en leur apportant des clés d'information et de compréhension
- Créant des leviers à visée d'échanges "facilités" autour de l'accompagnement des situations de fin de vie.

La PSAPA (Plateforme de Soutien et d'Accompagnement des Proches Aidants) s'adresse, via des capsules vidéo et des fiches ressources aux Aidants, mais aussi aux professionnels du sanitaire, du médico-social, du social et plus largement à toute personne qui souhaite ou a besoin de se renseigner sur ce sujet difficile.

Maëva GUERIN

Chargée de projet – Plateforme de Soutien et d'Accompagnement aux Proches Aidants (PSAPA)



INFORMATIONS :

www.admr35.org
06.49.62.77.76
maeva.guerin@admr35.org

Fédération ADMR Ille-et-Vilaine
197 avenue Patton CS 90627
35706 Rennes cedex 7



Transport scolaire **BREIZHGO**

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide



→ Au-delà du 17 juillet 2023, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS

www.breizhgo.bzh/transports-scolaires

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Email : antenederennes.transports@bretagne.bzh

RÉGION BRETAGNE
Espace territorial de Rennes-St Malo-Redon
Antenne des transports de Rennes
283 avenue du général Patton I CS 21101
35711 Rennes Cedex 7

Connaissez-vous le métier d'assistant familial ?

Les assistantes et assistants familiaux accueillent, à leur domicile, un ou plusieurs enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.

Formation, agrément, rémunération, conditions d'accueil, travail en équipe : des réunions d'information sont organisées dans toute l'Ille-et-Vilaine pour répondre aux questions des personnes intéressées par ce métier.

Les prochaines réunions d'information auront lieu de 18h à 20h :

- Mardi 17 octobre 2023 à Fougères
- Mardi 28 novembre 2023 à Dol-de-Bretagne

Inscription obligatoire et informations pratiques au 02 99 02 47 40.

Plus en savoir plus et découvrir les témoignages d'Alexandra et Thierry qui exercent ce métier :
rendez-vous sur www.ille-et-vilaine.fr/assistant-familial

HASHTAGS POSSIBLES :

#assistantsfamiliaux #familledaccueil
#protectiondelenfance

MENTIONS POSSIBLES :

Twitter : @ille_et_vilaine
Facebook : Département d'Ille-et-Vilaine
LinkedIn : Département d'Ille-et-Vilaine
Instagram : ille_et_vilaine

Coupon sport 35 : un coup de pouce financier pour inscrire vos enfants dans un club sportif

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes bretonnes âgées de 11 à 15 ans (nées entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S. 2023-2024 et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Contact pour toute information pratique :

Service jeunesse et sport : jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr
ou 02 99 02 34 14

**Le Département,
mon meilleur
sponsor**

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

TERRE DE JEUX 2024

Ateliers numériques

Pendant six mois, un groupe d'une petite dizaine de tronchetois ont pu faire leurs premiers essais ou approfondir leurs connaissances en informatique et devenir plus à l'aise dans l'utilisation d'un ordinateur. Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a financé la formation assurée par l'association « Les Moutons Electriques » avec l'aide de Delphine qui a animé ces séances de travail chaque lundi matin en mairie.

Et pour tous, n'oubliez pas que vous pouvez contacter la conseillère numérique qui peut se rendre à votre domicile pour vous aider lors de démarches à effectuer par ordinateur. Elle est à votre disposition sur rendez-vous.



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



Des conseillères numériques vous facilitent l'accès aux droits



L'ACCÈS AUX DROITS POUR TOUS !

La conseillère numérique vous accompagne, sur rendez-vous, à votre domicile ou dans un endroit public. Accompagnement individuel, en toute confidentialité.



☎ 06 07 53 58 89
✉ e.fremont@saint-jouan.com



La Fresnais	Lundi matin
Le Tronchet	Lundi après-midi
Plerguer	Mardi matin
Saint-Père	Mardi après-midi
Saint-Jouan des Guérets	Mercredi - Toute la journée
Saint-Suliac	Jeudi matin
La Ville-es-Nonais	Jeudi matin

Service gratuit, ouvert à tous



Comité des fêtes

Retour sur les événements passés et annonce des festivités à venir

Le 10 février dernier, s'est tenue l'assemblée générale du comité des fêtes du Tronchet. L'occasion pour le président, Monsieur Éric LAMARCHE, de dresser un bilan des événements passés depuis juin 2021.

La trésorière a présenté les comptes qui ont été adoptés à l'unanimité. Le comité des fêtes a ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau. Madame Nathalie DUFRIEN a été élue trésorière en remplacement de Madame Carole Du CASTEL. Madame Aurélie LAMARCHE a été élue trésorière adjointe, Monsieur Christophe LEROUX a été élu secrétaire, Monsieur Arnaud BENKER a été élu secrétaire adjoint et le vice président est toujours Monsieur Xavier DUFRIEN.

Le comité des fêtes du Tronchet a organisé deux événements majeurs ces derniers mois : La fête du printemps et la fête de la musique !

La fête du printemps, qui a eu lieu le 8 avril, a été l'occasion pour les habitants de se retrouver et de célébrer l'arrivée de la belle saison. Un repas convivial, une tombola pleine de surprise et une animation musicale par DJ BELEM ont été proposés pour l'occasion.

La fête de la musique, quant à elle, a été anticipée et organisée le 10 juin. Des groupes locaux ont joué sur une scène installée en plein air, permettant de profiter d'une soirée musicale autour de bonnes grillades.

Parlons des festivités à venir.

Le prochain rendez-vous est le traditionnel vide-grenier, qui aura lieu cette année le 3 septembre prochain. Une belle occasion de se séparer de quelques objets encombrants tout en faisant des affaires ou de trouver la perle rare pour agrémenter son intérieur. Et pour l'automne comme il se doit, le Comité des Fêtes organise une soirée fin octobre.

Au programme : un cochon grillé, des rires, des rencontres et des échanges dans une ambiance chaleureuse et festive. Une belle façon de se retrouver après la rentrée et de se détendre en bonne compagnie.

En somme, le comité des fêtes du Tronchet continue de proposer des événements variés et conviviaux pour rassembler les habitants de la commune et des alentours. Mais au-delà de ces rassemblements, le comité souhaite également renforcer les échanges et la coopération entre les différentes associations locales afin de développer une dynamique associative commune plus variée et originale, ainsi qu'une meilleure coordination des actions pour le bien-être de tous.

Rendez-vous donc dans les prochains mois pour ces festivités qui promettent d'être riches en émotions et en rencontres !

Dojo

Très bonne saison pour le club de Judo, Krav Maga et Taïso et ses 90 licenciés.

Cette saison les jeunes du Dojo de la Forêt du Mesnil se sont distingués sur les différentes compétitions amicales, départementales et régionales.



Plusieurs médailles pour les benjamins

Suite aux deux tournois départementaux où ils ont obtenu des bons résultats, Jérémy Steunou et Mathieu Loisel ont obtenu leur qualification au championnat d'Ille et Vilaine.

Lors de cette compétition, Jérémy monte sur le podium en décrochant une belle médaille de bronze. Une troisième place synonyme de qualification au championnat de Bretagne.

Moins de réussite pour Mathieu qui malgré une première place lors du second tournoi départemental ne parvient pas à se classer. Une bonne participation tout de même pour ce benjamin première année qui visera un podium la saison prochaine.

En marge des résultats obtenus en individuel, les benjamins se sont également distingués lors du championnat d'Ille et Vilaine par équipes. Pour cette compétition, Romain Duchemann et Jérémy Steunou ont intégré l'équipe du kawatokan et atteignent la 6^e place.

Animations

En plus des compétitions, des animations sont mises en place tout au long de la saison avec notamment des stages (judo, piscine, multisports, chasse à l'œuf, ...) organisés pendant les vacances scolaires.

Les baby judo ont également eu le droit à leur journée de stage pendant les vacances d'hiver.

Début février les jeunes du club se sont vus proposer de participer à un entraînement organisé à Fougères et dirigé par le médaillé olympique Cyrille Maret.

InterClubs

Les plus jeunes se sont aussi distingués en participant à plusieurs compétitions amicales (La chapelle-des-Fougeretz, Pacé, St Grégoire, St Méloir-des-Ondes) et en remportant plusieurs médailles.

Une participation au championnat de France

Malia Bengono, cadette première année, fait une très bonne saison dans sa nouvelle catégorie d'âge.

Après avoir terminée 3^e du championnat départemental et 7^e du championnat régional 1^{ère} division en janvier, Malia a participé ensuite au championnat de Bretagne Espoirs début mai. Compétition durant laquelle Malia obtient le titre de championne Bretagne et une qualification pour le championnat de France espoirs du 21 mai à Ceyrat.

Une première pour le club et une première également pour Malia qui profite de cette compétition pour marquer des points pour l'obtention de la ceinture noire.



Malia Bengono Championne de Bretagne

Rentrée de septembre

Le club prépare déjà sa rentrée avec deux stages de reprise qui auront lieu fin août à la Faute-Sur-Mer. Le premier stage pour les 8/11 ans est prévu du 24 au 27 août et un deuxième du 27 au 31 août pour les plus de 12 ans.

Les cours reprendront début septembre aux heures habituelles, après les traditionnels forums des associations :

Catégories	Lundi	Mercredi
Baby Judo – 4/5ans (2018/2019)		14h30 à 15h30
Pré-Poussins – 6/7ans (2016/2017)		15h30 à 16h30
Poussins – 8/9ans (2014/2015)		16h45 à 17h45
Benjamins et plus (2012 et avant)		18h à 19h30
Taïso Cross Training	18h15 à 19h15	
Krav Maga Urban Self Défense	19h30 à 21h	19h30 à 21h

INFOS ET CONTACT :

<https://dojodelaforetdumesnil.sportsregions.fr/>



APE

Association des parents d'élèves, bougeons ensemble pour les petits bouts

École Albert Aubry, Le Tronchet, École de Tressé

Comme chaque année notre objectif est d'organiser des manifestations (soirée jeux de société, vente de sapins, veillée de Noël, vente de chocolat, boum et bien sur fête des écoles) nous permettant de collecter des fonds qui sont ré-investis dans les activités ou équipements pour les écoles.

Ainsi régulièrement, nous finançons des sorties, des journées culturelles ou même des cycles découvertes !

A titre d'exemple cette année nous avons participé au financement du cycle golf pour les écoliers du Tronchet et à la classe dans la forêt pour ceux de Tressé.

Nous travaillons donc main dans la main avec les équipes

pédagogiques afin de pouvoir réaliser les projets des écoles ainsi que ceux qui nous tiennent à cœur.

C'est également grâce au soutien de la mairie, des commerces locaux et des bénévoles que nous pouvons vous proposer ces événements, comme notre grande fête des écoles du mois de Juin.

Et comme les années passent nos bénévoles aussi, l'occasion ainsi pour de nouveaux parents de nous rejoindre.

Nous vous attendons donc avec impatience pour démarrer une nouvelle année scolaire lors du traditionnel pot de rentrée de septembre afin de nous rencontrer lors d'un beau moment de convivialité.



Club multi activités



Reprend du service !!!

Au passage nous remercions MADAME MARIE BLOT, présidente sortante de l'association.

Convivialité et bonne humeur sont au rendez vous.

Le club vous propose deux séances par mois, un mercredi /deux, de 18h30 à 20h30, Salle annexe de la Mairie.

Au programme couture, cuisine, jardinage, ateliers saisonniers, fabrication de produits naturels, pâte fimo, scrapbooking, etc. Les nouvelles idées seront les bienvenues.

L'adhésion annuelle est de 15 €.

LE BUREAU :

Madame Danielle FLAUX, Présidente
Madame Stéphanie MICHAUX, Trésorière
Madame Anne GALLUS, Secrétaire

Gym-détente

Nous sommes heureux de compter **52 adhérents** cette année.

Pour notre plus grand plaisir nous avons pu organiser **notre repas dansant annuel** le dimanche midi 26 mars et tous les convives se sont régalés d'un plat mauricien, un poulet au curry-lait de coco, idée d'une de nos adhérentes originaire de l'île Maurice.

Nous avons apprécié la prestation de Claudine l'animatrice de notre soirée, qui a su nous entraîner sur la piste de danse.

Notre **pique-nique de fin de saison** a eu lieu le samedi 24 juin, une sympathique façon de clôturer l'année.

La rentrée se fera en septembre avec 2 séances en « portes ouvertes ».

Les cours de gym mixtes sont dispensés tous les mardis de 19h à 20h et les jeudis de 15h15 à 16h15, hors vacances scolaires pour une cotisation annuelle de 50€.



Marche Détente et Découverte



Quelle chance nous avons dans notre région de pouvoir respirer le bon air marin, de voir des paysages exceptionnels donnant sur le bleu infini des océans et d'avoir un arrière-pays magnifique avec ses forêts, ses landes et ses légendes.

Nos randonneurs se retrouvent toutes les semaines afin d'allier convivialité et exercice, chacun ayant le choix d'opter pour une rando de 3h le jeudi matin ou de 1h1/2 le mardi ou vendredi matin (en fonction de la période de chasse). Que d'instantanés partagés simplement pour le plaisir de se retrouver.

Même avant l'arrivée du beau temps nous avons repris nos sorties extérieures avec des randonnées à Villecartier, Hédé-Bazouges, Bonnemain et Dingé et nos sorties pique-nique à St Etienne en Cogles, Carolles et Saint-Cast. Aussi sur le programme, des pique-niques en bord de mer à Hillion et au Val André, et une sortie de deux jours à Port Blanc en Côtes d'Armor.

Régulièrement des vacanciers d'Odalys se joignent à nous et j'en profite pour vous convier, Tronchétoises et Tronchétois, petits et grands, à venir nous rejoindre : se ressourcer, s'oxygéner et créer des liens, la marche est autant bénéfique pour le corps que pour l'esprit.

Enfin, nous disons adieu avec tristesse à Christian Gueguen, longtemps Président de notre Association, emporté par la maladie de Charcot. Nous gardons le souvenir d'un homme dévoué et discret, toujours attentif aux autres et à la bonne marche de l'association.

LA PRÉSIDENTE

Mme Sue Oliva
Tél. 06 31 21 15 36
<https://rando-letronchet35.fr//>



Fête des voisins de Mireloup 2022

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette nouvelle "FÊTE DES VOISINS".

C'est autour d'un barbecue que nous nous sommes retrouvés et régalez ; chacun d'entre nous a contribué à la réussite de cette journée en confectionnant des toasts apéro ou un dessert.

Chansons, danses, balade digestive ou pétanque, il y en avait pour tous les goûts.

Après une soirée toute aussi joyeuse chacun a regagné ses pénates, fatigué mais prêt à réitérer une telle journée, l'année prochaine !

Quelle ambiance !



UNC



A l'occasion de la commémoration du 78 anniversaire du 8 mai 1945, un large public de tous âges nous a rejoint. La montée des couleurs a été effectuée par Stéphanie Michaud devant les 2 portes drapeaux Hervé Abraham et Pascal Lemonnier. La cérémonie s'est déroulée suivant le protocole. La lecture des textes, la minute de silence, ainsi que la marseillaise ont permis de se recueillir. A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié offert par la municipalité a clos cette matinée. A cette occasion, la médaille de bronze du mérite de l'UNC a été remise à M. Régis Pruvost pour son investissement au sein de l'association.

Les adhérents et leur conjoint se sont retrouvés au déjeuner devant un repas au restaurant Le Belem.





La maison du moulin

La maison du moulin

Cette maison se situait à l'extrémité de l'étang, au niveau de la digue. On y accédait par un chemin étroit qui ne permettait que le passage d'une brouette ou d'un vélo.

D'après nos aînés, auraient vécu dans cette petite maison :

M. Émile Heurtevent surnommé le gros "mile" cousin d'un Tronchetois du même nom. Il était marié avec Angèle Larcher.

Mme Maria Berhault et sa fille Julienne Lebreton que tout le monde appelait Juliette. Toutes les deux travaillaient au grand hôpital. Maria s'occupait des animaux (vaches, cochons, poules...) qui servaient à nourrir les résidents. Julienne travaillait à la lingerie.

Début des années 50, M. et Mme Henri Helleu et 4 de leurs filles.

M. Helleu travaillait lui aussi à la maison de retraite.

Une de leur fille réside toujours au Tronchet. Il s'agit de Marie-Chantal connue sous le nom de Mme Santier. Elle est née en 1954 dans cette petite maison qui ne possédait qu'une pièce.

La famille a quitté la maison entre 1957 et 1958.

Mme Bougot, ancienne habitante du Tronchet, précise qu'autrefois cette maison était celle du meunier. Et cette information, elle la tient de sa grand-mère.

Qui dit meunier dit moulin... Alors où était le moulin? Plusieurs hypothèses émergent... La recherche est en cours.

On dénombrait deux autres moulins au Tronchet : un dans la vallée du Fouleux et un autre au Pont Menet.

Un fait indéniable, c'est l'existence du lavoir qui se situait en contrebas et que nous avons pu redécouvrir cet été lors de la sécheresse.

Une trappe située sur la digue permettait d'alimenter le lavoir.

Seules les Sœurs du grand hôpital venaient laver le linge à ce lavoir. Les Tronchetoises lavaient leur linge dans la Mollée (Le Meleuc) ou à l'étang.

La maison du moulin a été détruite lors de la construction du barrage en 1976.

Merci à tous ceux qui participent par leurs témoignages à la mémoire de notre commune et qui me reçoivent toujours aussi chaleureusement.

Merci à Didier Rault et à Mme Santier pour leurs photos et cartes postales.

Christèle THEBAUT



Le lavoir

*Les élus et le personnel de la commune
vous souhaitent un bel été !*

